

RAPPORT DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES

Lieu : Salle des commissions – Mairie
Date et heure : Lundi 5 mai 2025 – 20h00

D 170-2025 P : Crédit d'engagement de 780 000 F en vue de cofinancer l'organisation d'un concours d'architecture pour la réalisation d'une maison de quartier dans l'ancienne maison des jardins familiaux, la phase d'avant-projet dudit projet ainsi que la réalisation d'un bâtiment provisoire aux Sciers à Plan-les-Ouates

La réalisation d'une maison de quartier pour les enfants, les adolescents et tout public des quartiers de La Chapelle et des Sciers dans lesquels vivent plus de 3'200 habitants est nécessaire. Ce projet est réalisé et financé conjointement par les communes de Plan-les-Ouates et Lancy. Son inauguration est prévue fin 2029. Vu l'urgence et la nécessité de répondre aux besoins, un bâtiment provisoire est prévu à proximité de l'école du Sapey. Son coût est inclus dans ce crédit d'engagement.

La commission préavis favorablement la délibération à l'unanimité

D 171-2025 P : Modification de l'acte de droit de superficie entre Rolliet Activités SA et la Commune à la modification de la servitude d'usufruit au profit de la Commune et au paiement de la participation aux coûts d'investissement de 3'400'000.-, dans le bâtiment H1 du Rolliet à Plan-les-Ouates (poste de police et permanence sociale)

Cette délibération finalise les conditions de l'octroi du droit de superficie relatif au bâtiment H1 du Rolliet. En effet, les surfaces brutes de plancher définitives des locaux de la police municipale et de la permanence sociale ont été mesurées par un bureau de géomètre. Seul l'article 5 qui définit les conditions et le calcul de la rente est modifié. Il est précisé que le taux de rente n'est pas modifié et le montant de la rente est diminué, car les surfaces en usufruit à la Commune ne sont pas logiquement rentées.

Cette délibération accorde également la couverture financière pour la participation financière de la commune aux coûts des locaux.

La commission préavis favorablement la délibération à l'unanimité.

Le rapporteur : Denis Thorimbert
9 mai 2025